

Décision

Générale

colonial

Décision n° 483 décision n° 483 du 7 mai 1952

n° 483

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1952

Date de publication
7 mai 1952

Date du numéro
1 juin 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel du nommé Ahmed Saleh Abdou, contrôleur de marché, est porté à 10.800 francs pour compter du 1er janvier 1952.